

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Présents : Mesdames Agnès POTTIER, Séverine GILBERT, Marie-Joëlle EMON, Josette BERARD, Cécile TABEAU Messieurs Alain POTTIER, Eric BUINIER Henri BLOIS, Bernard VICENTY, Christopher HANCOCK, Anthony DUPUY

Absents : Mmes Charlène ARRIVÉ, Nina POUPELIN (pouvoir à Josette BERARD), Susan HANCOCK (pouvoir à Christopher HANCOCK), Claude SORLIN (pouvoir à Alain POTTIER)

Monsieur Alain POTTIER a été nommé secrétaire de séance

Ordre du jour

- 1- Vote des taxes locales directes
- 2- Vote des Comptes Administratifs 2016 (budgets principal et annexes)
- 3- Vote des comptes de gestion 2016 (budgets principal et annexes)
- 4- Vote des budgets primitifs 2017 (budget principal et annexes)
- 5- Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion du 20/03/2017 est approuvé à l'unanimité des membres

1-Vote des taxes locales directes

Madame le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2017. Elle propose de ne pas modifier les taux, autant à la baisse qu'à la hausse.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de voter les taux sans modification, comme suit:

Taxe d'habitation	12,63 %
Taxe foncière bâti	18,08%
Taxe foncière non bâti	49,09%

5-Approbation des comptes administratifs 2016

a) Commune de Migron

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le compte administratif 2016 avec un résultat de fonctionnement de 64 578,88 € et solde d'exécution en investissement de 71 656,17 €

b) Budget annexe lotissement communal « Les Groies »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le compte administratif 2016 avec un solde d'exécution en investissement de -55 782,75 €

c) Budget annexe salon de coiffure

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le compte administratif 2016 avec un résultat de fonctionnement de 9 234,49 € .

d) Budget annexe Boucherie-Charcuterie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le compte administratif 2016 avec un résultat de fonctionnement de 3 330,59 € .

6-Approbation des comptes de gestion 2016 de la commune, du lotissement communal du salon de coiffure et de la boucherie-charcuterie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2016 par le comptable public, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

8- Vote du budget principal et des budgets annexes 2017

a) Commune de Migron

Le budget présenté par Madame le Maire est voté à l'unanimité, il s'équilibre en dépenses et en recettes tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

section de fonctionnement : 565 628,64 €

section d'investissement : 280 011,00 €

b) Budget annexe lotissement communal « Les Groies »

Le budget présenté par Madame le Maire est voté à l'unanimité.

Section de fonctionnement : 513 951,30 €

Section d'investissement : 515 147,34 €

c) Budget annexe du salon de coiffure

Le budget présenté par Madame le Maire est voté à l'unanimité.

Section de fonctionnement : 11 434,49 €

Section d'investissement : 438,44 €

d) Budget annexe boucherie-charcuterie

Le budget présenté par Madame le Maire est voté à l'unanimité.

Section de fonctionnement : 8 130,59 €

Section d'investissement : 560,00 €

5-Questions diverses

Madame le Maire

-Informe que le tirage au sort des jurés s'effectuera le 04 mai prochain à 9h à Chaniers.

Anthony DUPUY

-Remercie l'association « Les Boute en train » pour avoir accueilli 3 jeunes de Migron au concert du 08 avril.

-Donne le programme d'avril concernant les ados (blog et bowling), ainsi que l'instant kfé

Joëlle EMON

-Demande la possibilité d'autoriser le passage ponctuel de poids lourds sur la route de la panification pour les livraisons chez Francis Aubouin. Le nécessaire sera fait afin d'autoriser les « dessertes locales »

Alain POTTIER

-Demande où en est le problème concernant l'éclairage de l'Eglise. Le SDEER a été prévenu plusieurs fois.

-Informe de l'installation des jardinières devant la salle des fêtes.

Bernard VICENTY

- Informe que les membres du Sivom ont prévu les travaux de broyage cette année à deux tracteurs pour le 1er passage. Ce qui permettra de réaliser en même temps la berne ainsi qu'un côté de fossé.

-Indique que le Sivom est en réflexion afin de trouver des solutions pour remplacer le désherbant. Du matériel a été testé dans les trois communes, mais n'a pas fait l'unanimité.

-A Constaté que le rond-point avait été nettoyé. L'entrée dans le bourg est beaucoup plus agréable.